

Fin de l'ADSL : Villefranche-sur-Cher (Loir-et-Cher)

Coupure de l'ADSL et du téléphone fixe le

31 octobre 2028

Depuis le 31 janvier 2026, plus aucun nouvel abonnement sur le cuivre n'est vendu.

Ce qu'il faut faire, dans l'ordre

1. Testez la fibre à votre adresse. Quelques secondes suffisent, sur le site d'un opérateur ou sur la carte de l'Arcep : la fibre est déjà presque partout à Villefranche-sur-Cher.
2. Listez ce qui passe par la prise téléphonique. Téléphone fixe, alarme, téléassistance, fax, terminal de paiement, ascenseur en copropriété.
3. Changez d'offre avant le 31 octobre 2028. Plusieurs semaines avant : un raccordement à la fibre demande parfois un rendez-vous et des travaux dans le logement.
4. Gardez votre numéro de fixe. Il se transfère vers l'offre fibre ou 4G (portabilité) : demandez-le à la souscription.

Les appareils à vérifier avant la coupure

- | | | |
|---|---|---------------------------------|
| ☐ Téléphone fixe | ☐ Téléassistance | ☐ Alarme |
| ☐ Terminal de paiement | ☐ Ascenseur | ☐ Fax |

Fibre : 99 % des locaux de Villefranche-sur-Cher sont raccordables.

Notes, numéro de votre opérateur, date du rendez-vous
